

Pour combien de temps ? Si la mort apparente n'a été qu'une *suspension de la vie*, cas de morts subites ou imprévues, submersions, léthargie, le retour à la vie est définitif. Si la mort apparente est due à l'extinction de la vie, comme c'est le cas à la suite de maladies prolongées, alors le retour des fonctions extérieures n'est plus que partiel et momentané.

Si, après des tractions répétées pendant trois heures par exemple, on n'a pu saisir vestige de retour à la vie, il faut en conclure que la mort est réelle.

Le résultat final des expériences multiples du Dr Laborde est que la limite maxima de la persistance vitale en fonction de temps est, en moyenne, de trois heures après la mort extérieure, pendant laquelle persistance un rappel total ou partiel de vie peut être effectué.

Voilà pour la vue physique. Venons-en maintenant au point de vue moral, en nous servant pour cela d'un travail que les *Études Franciscaines* ont publié sur ce sujet.

"Si les tractions linguales aboutissent effectivement au retour d'un instant de vie, encore qu'il ne s'agisse pas de vie intellectuelle et suprasensible, nous croyons qu'on peut appliquer à ce ressuscité d'un instant les règles théologiques fixées pour les *destituti sensibus*.

"Si l'on n'a pas recours aux tractions précitées, que fera le prêtre appelé près d'un malheureux qui vient de rendre le dernier soupir ? Pourra-t-il se former la conscience et conjecturer avec une probabilité suffisante pour l'administration du sacrement, la survie, la présence de l'âme dans le corps, suivant le temps plus ou moins long qui s'est écoulé depuis l'émission du dernier soupir ?

"Nous croyons que l'on peut accorder l'extrême-onction à toute mort apparente, puisque la vie persiste toujours quelque temps après la mort extérieure ; et même dans le doute, serait-ce contraire à la doctrine catholique d'employer la formule : *si tu vivis* comme elle nous l'est permise, à nous médecins, dans les cas de nécessité, pour le baptême des nouveau-nés ? Nous connaissons des aumôniers d'hôpitaux qui, convaincus de la persistance et appelés peu après le dernier soupir, se croient dans l'obligation de conférer le sacrement."

* J'accuse volontiers réception d'un ravissant petit bulletin trimestriel intitulé *Echos du Collège* de La Bassée, maison pour laquelle j'avoue avoir une affection, très motivée d'ailleurs.

Le dernier numéro contient la biographie d'une âme d'enfant mort, d'un enfant que j'avais vu naître et que j'ai tenu bien souvent sur mes genoux. Et de lire le récit de sa fin subite, cela me refroidit le cœur et me brise, et je me demande : pourquoi la mort ?

Il s'appelait Raoul, il avait un an quand j'en avais treize. Successivement, je lui ai appris à prier et à lire, et une de mes rares joies était de recevoir maintenant de lui des lettres pleines de douce amitié. La dernière renfermait un dessin au crayon et